

APPEL À CANDIDATURE POUR L'INITIATIVE JEUNES DE LA CNCDH

Vous avez envie d'échanger avec d'autres jeunes sur les droits humains et de réfléchir sur l'accès au droit et le vivre ensemble ? D'agir auprès de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) et de mieux connaître son fonctionnement ? Vous avez des idées à proposer, des sujets qui vous tiennent à cœur ? Vous avez entre 16 et 24 ans : participez à la création de la première « initiative jeunes » de la CNCDH !



LA CNCDH C'EST QUOI ?

La CNCDH c'est une institution de la République, indépendante, qui conseille les pouvoirs publics (le gouvernement, les parlementaires mais aussi les élus locaux) sur tout ce qui concerne les droits humains. Concrètement, elle publie chaque année des rapports et avis sur l'état de ces droits, avec des recommandations pour améliorer leur respect en France. Les thèmes traités sont très divers : discrimination, logement, éducation, santé, environnement, droit à la vie privée, liberté de manifester ou d'information... Elle s'occupe également de surveiller la situation des droits humains en France et de faire des rapports réguliers aux institutions internationales, comme l'Organisation des Nations Unies, pour vérifier que la France respecte bien ses engagements internationaux. Enfin, elle est en charge de développer l'éducation aux droits humains à tous les âges de la vie.

› **Pour en savoir plus** sur la CNCDH rendez-vous sur notre site : <https://www.cncdh.fr/>



POURQUOI UNE INITIATIVE JEUNES ?

Partout dans le monde de jeunes défenseurs portent de nouveaux projets et se battent pour l'amélioration des droits mais en France leurs idées sont encore trop peu prises en compte dans le débat public. La commission souhaite **aider les jeunes à construire leurs idées en matière de droits humains et à les faire connaître, en particulier aux pouvoirs publics pour faire changer les choses.** Elle les accompagnera pour acquérir des compétences en matière d'échanges, de rédaction, de construction d'un plaidoyer et ouvrira des opportunités de dialogue avec tous les acteurs concernés par le sujet, dont les institutions et les ministères.



QUELLES SERONT LES MISSIONS DE CETTE INITIATIVE JEUNES ?

Les premiers mois, le groupe sera invité à produire une **contribution sur une thématique choisie par la CNCDH.** Puis il pourra choisir une question qui l'intéresse plus particulièrement pour **élaborer une production autonome.** Il pourra éventuellement participer à la conception de supports d'éducatifs aux droits humains (vidéos, livrets de sensibilisation...).



ET EN PRATIQUE, COMMENT CELA VA FONCTIONNER ?

Vous êtes sélectionnés pour un **mandat de 14 mois, du 29 avril 2024 au 27 juin 2025**.

Le pôle se réunira pour deux jours de **séminaire à Paris les 24 et 25 mai 2024**, puis chaque mois pour une séance plénière en visioconférence et deux fois par an en présentiel à Paris. Des groupes de travail ponctuels pourront également être mis en place via visioconférence. Le groupe sera accompagné par des membres de la Commission et du Secrétariat général. Pour les réunions en présentiel, les transports depuis la France métropolitaine et les repas seront pris en charge. La participation à l'initiative jeunes ne donnera pas lieu à rémunération.



MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures sont ouvertes à tous les jeunes nés entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2007, résidant en France. Il n'est pas nécessaire d'avoir fait des études. Le jury, composé de membres de la commission et du secrétariat général, a pour objectif de constituer un **groupe le plus divers possible** afin de représenter largement la jeunesse.

Les candidats sont invités à se présenter et à expliquer ce qui les intéresse particulièrement dans les droits humains, et ce qui a motivé leur candidature. Ils pourront nous partager leurs engagements et leurs expériences concrètes. Cela peut prendre soit la forme d'un écrit, de deux pages maximum, soit celle d'une petite vidéo ou d'un enregistrement sonore d'une durée inférieure à 3 minutes. Les candidats pourront ensuite être recontactés pour un court entretien en visioconférence.

Le dossier est à remettre avant le 15 mars 2024 minuit.

L'annonce des résultats se fera par mail le 11 avril 2024.

Les candidatures sont à renvoyer par mail à l'adresse : educationDH@cncdh.fr

ou par courrier à l'adresse :

Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)

À l'attention de Louise Savri

20 Avenue de Ségur, - TSA 40720

75 334 PARIS Cedex 07

CONTACT

Pour toute question ou demande de renseignement complémentaire, contacter Louise Savri : louise.savri@cncdh.fr.

CNC DH

COMMISSION NATIONALE
CONSULTATIVE
DES DROITS DE L'HOMME
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20 avenue de Ségur, 75007 PARIS

01.42.75.77.09 | cncdh@cncdh.fr

www.cncdh.fr

